

CLIMATISATION CIRCUIT DE CLIMATISATION VERIFICATION DE MONTABILITE DU RACCORD MONOBRIDE

Page 1/3

Sans restriction d'utilisation

AVANT-PROPOS

Ce document est équivalent au document du Groupe Renault SA de référence ????????????.
L'équivalent s'applique au premier niveau ; elle ne concerne pas les documents cités.
Il ne doit pas être modifié sans une consultation préalable du Service Normalisation de ce Groupe.
Il est conforme à l'accord intervenu entre ce Groupe et PSA Peugeot Citroën en ????????????

SOMMAIRE

1. OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION	1
2. PRINCIPE	1
3. MOYENS D'ESSAI	1
4. MODE OPÉRATOIRE	2
5. EXPRESSION DES RÉSULTATS	2
6. COMPTE RENDU D'ESSAI	2
7. HISTORIQUE ET DOCUMENTS CITÉS	3
7.1. HISTORIQUE	3
7.2. DOCUMENTS CITÉS	3
7.3. EQUIVALENT A :	3
7.4. CONFORME A :	3
7.5. MOTS CLEFS	3

1.OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente procédure a pour but de vérifier la montabilité du raccord monobride en toutes circonstances.

2.PRINCIPE

Le contrôle du montage de la connexion mâle est réalisé en appliquant un serrage de la vis ou l'écrou (cas du goujon) dès l'épinglage de celui-ci et sans adjonction de lubrification sur les différents éléments.

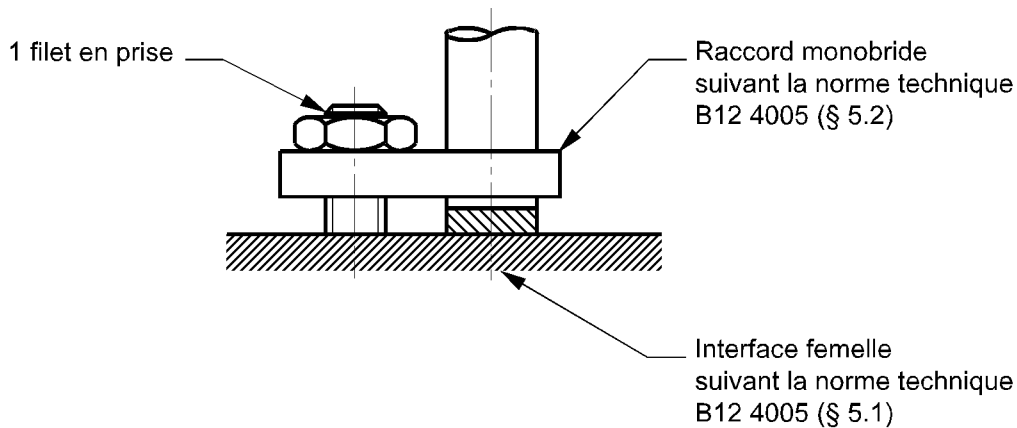
3.MOYENS D'ESSAI

Les moyens d'essai se composent :

- d'une visseuse capable d'exercer un couple de serrage de $8 \text{ N.m} \pm 25 \%$,
- d'interfaces femelles raccord monobride suivant la norme technique B12 4005 (§ 5.1) en aluminium (passé au four) dans chaque module (6, 8, 10),
- d'écrou dans le cas de goujon (réf. PSA : 790 323 3014),
- de vis dans le cas de trou taraudé (pas utilisé actuellement).

4.MODE OPERATOIRE

- Les essais sont réalisés à une température de $23\text{ °C} \pm 5\text{ °C}$.
- La connexion est séchée côté mâle et femelle (absence complète de lubrification).
- La partie mâle est enfoncée dans son interface femelle à hauteur de l'épingle de l'écrou (dans le cas du goujon).

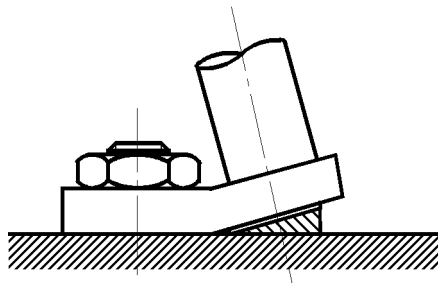


- Le couple de serrage à la visseuse est appliqué sur l'écrou jusqu'à enfoncement de celui-ci.

5.EXPRESSION DES RESULTATS

Pour homologuer un essai, il faut réaliser l'essai sur 5 pièces minimum de chaque module.
L'ensemble doit se mettre en place :

- sans créations de copeaux, ni arrachement de matière,
- sans déformation de la partie mâle (bride + sortie étanchéité).



A l'issue de ces essais, l'ensemble doit être en conformité avec le § 9.1 du CDC B27 3010.

6.COMPTE RENDU D'ESSAI

Outre les résultats obtenus, le compte rendu d'essai doit indiquer :

- la référence de la pièce essayée,
- la référence du fournisseur,
- la date de fabrication de la pièce,
- la référence de la présente procédure et son indice de modification,
- les détails opératoires non prévus dans la présente procédure ainsi que les incidents éventuels susceptibles d'avoir agi sur les résultats.